



prix de vente d'un terrain entre membre de la même famille

Par **meltina**, le **06/07/2019** à **11:17**

Bonjour, je souhaiterais acheter un terrain appartenant à ma grand tante pour pouvoir être au plus proche d'elle et m'en occuper. Elle est sourde et handicapée, et ne peut pas se débrouiller toute seule. Pour l'instant c'est ma grand-mère qui à 82 ans qui s'en occupe, mais elle commence à être vraiment très fatigué, et j'aimerais pouvoir la soulager. Ma tante souhaiterait nous vendre la moitié de sa parcelle, soit environ 900 metre carré de terrain à 50000€. Sachant que les prix du metre carré en ce moment sur le secteur, sont fixés entre 230 et 250€ du metre carré.

Est-ce que le prix de 50000€ poserait problème au notaire au niveau de la vente ? Et peut-il fixer lui même un prix pour ce terrain?

Autre demande, est-ce que l'on peut passer par un viager plutôt qu'une vente "normale"?

Merci pour votre aide.

Cordialement

M.M

Par **youris**, le **06/07/2019** à **13:08**

bonjour,

je ne suis pas certain que le notaire accepte de passer un acte de vente avec un prix inférieur de 75% de la valeur estimée.

et même si le notaire acceptait, le trésor public peut faire un rappel des frais de mutations en se basant sur la valeur vénale du bien, c'est à dire avec le vrai prix du m2.

salutations

Par **janus2fr**, le **06/07/2019** à **15:31**

Bonjour,

Il pourrait y avoir aussi redressement pour donation déguisée en vente !